

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 MARS 2022</b></p>
--

Le compte rendu du 10 février 2022 est adopté à l'unanimité.

En préambule, le Conseil Municipal a accueilli Mme Stéphanie DALLEAU de la CABA qui nous a présenté le programme « Petites Villes de Demain », auquel a adhéré la commune de Sansac de Marmiesse et Mme Lydie-Anne JOURDAIN, chargée de coopération dans le cadre de la convention territoriale globale qui nous a expliqué ses futures missions.

### **Modifications des statuts de la CABA**

Le Conseil Municipal adopte les nouveaux statuts de la CABA dans lesquels figurent 2 nouvelles compétences facultatives : une en matière de santé et une en matière de cohésion territoriale.

### **Dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme : avenant aux conventions de création du service mutualisé et d'organisation du service**

Dans le cadre de la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme, le conseil municipal approuve la nouvelle organisation proposée par le service mutualisé ADS ainsi que les nouvelles modalités d'instruction des actes relatifs au droit des sols.

### **Points divers :**

- **Election présidentielle** : information des élus sur les horaires du scrutin. Le bureau de vote sera tenu par les conseillers municipaux.
- **Street-Art** : proposition de l'association 10<sup>ème</sup> Art pour la réalisation d'une fresque dans la commune avec une aide possible de 50 % de la CABA, plafonnée à 7 500 €. Le Conseil municipal ne souhaite pas donner de suite.
- **Capteurs CO2** : une commande groupée, par le biais de la CABA, a été faite. Après déduction de l'aide de Etat, le reste à charge de la commune sera de 0 €.
- **Fonds Cantal Solidaire et Fonds Cantal Innovation** : présentation des projets pour 2023 et 2024 au Conseil Départemental.
- **Commerces de la commune** : information de la fermeture de la boulangerie depuis le 4 mars 2022. La commune travaille à la recherche d'un repreneur.